

2025

LES FORMATIONS DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA LOZÈRE

# EXAMEN INITIAL

12 septembre - de 8h à 16h

Siège de la fédération



## PROGRAMME

### Matin :

Les chiffres clés sur le gibier sauvage  
L'examen initial, réglementation et application  
La trichine  
Les règles d'hygiène

### Après midi :

Technique d'éviscération  
(éviscération complète d'un animal)  
Examen de carcasse et d'organes de gibier sauvage

## OBJECTIF

- Information sur la réglementation des différentes filières de cession de la venaison
- Protocole de réalisation d'un examen initial sur carcasse et organes de gibier sauvage
- Connaître les règles d'hygiène lors du traitement de la venaison
- Techniques d'éviscération
- Application pratique

L'examen initial est obligatoire dans le cadre de la cession de carcasses de gibier au commerce de détail (boucherie, traiteur, restaurant...) et pour les repas de chasse associatifs.

Le permis de chasser n'est pas nécessaire

## POUR VOUS INSCRIRE

Scanner le  
QRCode ou  
contactez la  
fédération



À l'issue du stage, chaque participant sera référencé comme examinateur initial, une carte officielle lui sera attribuée